

## A CALL FOR APPLICATIONS

### SUMMER STUDENT EMPLOYMENT 2024

The municipality is looking for a student to carry out road and maintenance work for the 2024 summer season.

#### Job description:

Under the immediate responsibility of the foreman of Public Works, the student will be required to perform various tasks related to road operations, municipal infrastructure maintenance and parks.

More specifically, the student will participate in the maintenance and repair of the road network, public spaces, buildings, vehicles and equipment.

Duration: June 25 to August 16, 2024 (a flexible start date is available)

#### Qualifications:

- Be a full-time high school or college student;
- Be over 15 years of age;
- Live within the municipality;
- Pursue full-time studies
- Proof of full-time study for the school year that ends;
- Have a good physical capacity.

#### Conditions:

- 35-hour / week position;
- Schedule from Monday to Friday noon;
- Remuneration will be \$ 18 / hour;
- Atmosphere of mutual aid and dedication to the community.

Anyone interested in applying must send their resume before **noon (12:00 pm) on May 17, 2024**, to the following address:

Municipality of Canton de Cleveland

Mr. Maxime Carrier, Foreman of Public Works

292, chemin de la Rivière, Cleveland, Qc, J0B 2H0

Or by email : [voirie@cleveland.ca](mailto:voirie@cleveland.ca)

Only chosen candidates will be contacted.

**WE'RE  
HIRING!**



**Cleveland AVRIL / MAI 2024**



### JOURNÉE DE L'ARBRE ET COMPOST - 18 MAI 2024

La municipalité tiendra sa traditionnelle **Journée de l'arbre et compost** le **samedi 18 mai** prochain à partir de 9h jusqu'à midi (ou jusqu'à épuisement) dans le stationnement du bureau municipal au 292, chemin de la Rivière.

Vous aurez la possibilité de recevoir quelques espèces d'arbres variées (conifères et feuillus) **GRATUITEMENT!**

Il sera aussi possible de récupérer du compost, donc apporter votre pelle, vos bacs ou vos sacs.



### PARTICIPEZ EN GRAND NOMBRE!

\*Les arbres sont gracieusement offerts par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs par l'entremise de l'Association forestière du sud du Québec (AFSQ).



## Municipalité du Canton de Cleveland



292, chemin de la Rivière  
Canton de Cleveland, Qc, J0B 2H0  
Tél. : 819 826-3546  
Fax : 819 826-2827  
Suivez-nous sur Facebook



## ABRIS TEMPORAIRES « TEMPO » - 15 avril 2024

Petit rappel, comme chaque année, certains ont procédé à l'installation d'un abri temporaire communément appelé « Tempo », mais ce type d'installation est régie par le Règlement de zonage de la Municipalité.



Le Règlement stipule que ce type d'abri peut être installé entre le 15 octobre et le 15 avril et qu'en dehors de cette période tout abri temporaire, incluant son ossature, doit être enlevé. **Merci de votre collaboration!**

## PARADE DE LA SAINT-PATRICK - 17 mars



Le 17 mars dernier avait lieu la célèbre Parade de la Saint-Patrick et la municipalité y était!

C'est près de 6 000 personnes qui se sont déplacées dans les rues de Richmond pour voir cette célèbre Parade.

Merci aux organisateurs de la Parade de la Saint-Patrick!



## SCHOLARSHIP 2024



A call to all graduating students (residents of the Canton de Cleveland) who would like **a chance to win a \$ 500 scholarship !!!**

The municipality is offering a scholarship for a graduating student of Richmond Regional High School (RRHS) and another for a graduating student from Du Tournesol High School , in the amount of \$ 250 each.

The RRHS High School manages the scholarship itself, HOWEVER for Du Tournesol High School, the choice of the student will be made by the Administrative committee of the municipality, since the school cannot guarantee that the student receiving the scholarship lives in Canton de Cleveland.

Students interested in receiving this scholarship are invited to fill out a form available on our website or at the municipal office.

**TO QUALIFY:** The student must obtain a passing mark and provide their certificate for proof (when available), provide proof of enrollment in post-secondary education. **Be a resident of the Canton de Cleveland.**

Applications will be accepted until **June 21<sup>st</sup>, 2024.**

## BASEBALL FIELD - LAMOUREUX PARK



Notice to interested parties who want to play baseball or use the field for tournaments or family activities, please contact Francesca at 819 826-3546.

## ROADS STATUS

It's the thaw period and our roads are suffering!! We know that spring is very hard on our country roads, and we are aware of the work to be done. Our employees are already busy repairing and plugging holes. However, it will be necessary to wait until later in the coming weeks to proceed with the proper leveling of the roads.

In the meantime, we urge patience and caution during this time of transition.

**Thank you for your understanding!**

## Attention aux tiques !



### TICKS - BEWARE OF BITES !

**DID YOU KNOW** that the risk of tick bites appears during the warming in spring and persists until autumn?

Be on the lookout for ticks especially in wooded or in forest areas, in fallen leaves on the ground or on shrubs and in tall grass.

Prefer walking in open trails and avoid brushing against vegetation.

Lyme disease is transmitted through the bite of an infected blacklegged tick and prevention is the best way to protect yourself and your family and pets from this disease.

**Follow these three simple tips** when you're outdoors this summer :

1. **PREVENT** - Cover exposed skin and use a mosquito repellent containing DEET or icaridin.
2. **CHECK** - Examine your entire body every day for ticks that have attached to you. Take a shower or bath within two (2) hours of an outdoor outing to get rid of unattached ticks.
3. **ACT** - Immediately remove attached ticks by gently pulling with fine tongs and wash the site of the bite.

Also, do not forget to treat pets that may be exposed to ticks with oral or topical acaricides (as recommended by your veterinarian), as they can carry ticks around the house.

Lyme disease is not transmitted from an infected animal to humans or through contact between 2 persons.

The most common symptoms of Lyme disease are redness on the skin at the site of the bite, fever, fatigue, headache, and body aches. This disease is treated with antibiotics, but it is possible to obtain a preventive medication (post-exposure prophylaxis) from your pharmacist or doctor. Following a tick bite, the Director of Public Health recommends calling 811 to validate if you are eligible for this prophylaxis. This drug is effective in preventing Lyme disease, but does not prevent anaplasmosis.

**What is anaplasmosis :** it is a tick-born disease, not well known yet, and its symptoms are chills, headaches, aches and gastrointestinal discomforts. This disease is treated with the help of antibiotics.

### COLLECTE DE GROS REBUTS - 9 mai 2024



Pour 2024, la municipalité procèdera à 2 collectes de gros rebuts pour ses résidents.

La première collecte se tiendra le 9 mai 2024 et la deuxième aura lieu le 12 septembre 2024.

Lors de ces collectes, il vous sera possible de vous départir de vos gros rebuts encombrants. Aucune inscription n'est requise, il suffit de déposer vos matières en bordure de rue / chemin la veille de la collecte avec les déchets réguliers.

#### Matières acceptées :

Cuisinières, laveuses, sècheuses, lave-vaisselles;

Matelas, sommiers, meubles;

Bains, lavabos, toilettes, portes, fenêtres;

Tapis, couvre-plancher souple;

Balançoires, bicyclettes.

**\*LE TOUT EN QUANTITÉS RAISONNABLES\***

#### Matières refusées :

Réfrigérateurs et congélateurs;

Matières recyclables (carton);

Appareils électroniques (télévisions, ordinateurs, etc.);

Rebuts de construction (gypse, béton, etc.);

Pneus.



### COLLECTE DE MATIÈRES ORGANIQUES - BAC BRUN

Lundi le 1 avril 2024 est la date de retour sur une base hebdomadaire de la collecte des matières organiques avec le bac brun.

### LA SEMAINE D'ACTION BÉNÉVOLE 2024 - DU 14 AU 20 AVRIL

La municipalité souhaite souligner la semaine de l'action bénévole qui aura lieu du 14 au 20 avril 2024 en remerciant chaleureusement les bénévoles de la région.

**Merci de votre dévouement et de votre engagement dans la Communauté.**





## RECYC-QUÉBEC - PNEUS HORS D'USAGE

SAVIEZ-VOUS QUE... la Municipalité est un dépositaire officiel ?!

Vous avez de vieux pneus qui traînent à la maison? Pourquoi ne pas venir les déposer à l'arrière du garage municipal !!

L'accumulation de vieux pneus comporte des risques élevés de contamination de l'eau, de l'air et du sol en cas d'incendie.

**Les pneus de tracteur ne sont pas acceptés.**

**AIDEZ-NOUS À PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT !**



## LES FOSSÉS

La municipalité tient à rappeler à sa population que les fossés ne sont pas des endroits appropriés pour y mettre vos déchets. Ceux-ci obstruent la circulation de l'eau ce qui cause des dommages à la chaussée. Si vous êtes témoins d'une situation de ce genre, nous demandons votre collaboration en notant le numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule qui jette ses ordures et d'aviser la Sûreté du Québec.

## PONCEAUX

À qui appartient ce ponceau ?

Qui doit le réparer ?

Qui doit l'entretenir ?

**L'achat, l'installation, l'entretien et le remplacement d'un ponceau, la construction de l'entrée privée et le maintien des ouvrages nécessaires pour entrer et sortir de votre propriété tout en assurant le libre écoulement des eaux du chemin sont la responsabilité du propriétaire concerné.**

Le retrait, l'ajout, l'élargissement ou le remplacement d'un ponceau nécessite l'émission d'un certificat d'autorisation des travaux qui est émis par le contremaître de la voirie.

Il est fortement recommandé l'utilisation d'un ponceau d'une grandeur minimum de 18 pouces, mais sous certaines conditions un ponceau plus petit ou plus gros peut être autorisé.

Le certificat d'autorisation des travaux doit être obtenu auprès de M. Maxime Carrier, soit par courriel : [voirie@cleveland.ca](mailto:voirie@cleveland.ca) ou par téléphone : 819 826-3546 # 113



## PERMIT REQUESTS

We would like to remind you of the importance of submitting your permit applications at least 30 days before the start of the work, so that the inspector can have all the necessary documents and information to issue the permit.

Permit applications and checklists of the necessary documents are available on the website or at the municipal office. Simply forward your application by email to [urbanisme@cleveland.ca](mailto:urbanisme@cleveland.ca) or you can bring your documents directly to the office to the attention of the person responsible for issuing permits, Mr. Alexandre Thibault.

The inspector will be present 4-6 days a month for the summer period, so if you wish to make an appointment contact us at 819 826-3546

## EMERGENCY PREPAREDNESS WEEK FROM MAY 5 TO 11, 2024 - REMINDER TO REGISTER FOR THE ALERT SYSTEM

We remind you that it is **IMPORTANT** to register for the alert system from our website in the Citizens / Security / Alert section. The purpose of this tool is to ensure rapid communication between the Richmond Region Intermunicipal Civil Protection Organization and all citizens so that they can be informed of various situations such as:

- ⇒ Flood risk
- ⇒ Containment
- ⇒ Evacuation notice
- ⇒ Boil water advisory
- ⇒ Water interruption advisory
- ⇒ Non-consumption of water advisory
- ⇒ Notice of major work
- ⇒ Any other important alerts



Organisation intermunicipale de  
sécurité civile de la région de  
Richmond

This system allows citizens, after registration, to receive important information through different modes, such as telephone, text or email.

**PLEASE SIGN UP!!**

The *Organisation intermunicipale de sécurité civile de la Région de Richmond (OIMSC)* would like to remind the population that it is their responsibility to be able to ensure their safety and well-being for 72 hours following any disaster. The OIMSC believes that in order to achieve this, citizens must be prepared. Good preparation starts with making sure you have a 72-hour emergency kit ready, an evacuation plan and **by signing up for the automated emergency alert system.**

## REGULATIONS ON THE CONDITIONS APPLICABLE TO THE KEEPING OF HENS IN NON-AGRICULTURAL AREAS (IN URBAN AREAS)

Since September, following the adoption of Regulation No. 589, the keeping of hens in urban areas is now allowed subject to compliance with conditions, here are some of them:

- At all times, one cannot keep less than 2 hens or more than 4 hens per chicken coop.
- No chicks or hens under 20 weeks of age are allowed and **keeping a rooster is strictly prohibited.**
- It is forbidden to leave the hens free on your property.
- The hens must be kept permanently inside a chicken coop for this purpose, the layout of the chicken coop or pen must allow the hens to find shade in hot periods and a source of heat in cold periods. (dimensions to be respected according to the regulation)
- The sale of products - eggs, meat, manure or other products from hens is prohibited.
- No smell related to the keeping of hens should be noticeable outside the boundaries of the land where they are kept.
- **Anyone wishing to keep hens must first obtain a certificate of authorization from the municipal inspector.**
- Anyone wishing to build, modify or enlarge a chicken coop or pen must first obtain a permit from the municipal inspector.

Several other conditions concerning the keeping of hens in non-agricultural areas must also be respected, we invite you to consult the by-law, either in person at the municipal office or on the municipality's website in the tab: *Urbanisme et permis / Règlements en urbanisme.*



## REGULATIONS CONCERNING THE RATES APPLICABLE TO THE KEEPING OF HENS IN NON-AGRICULTURAL AREAS (IN URBAN AREAS)

Since September, the council members have passed a by-law regarding the rates applicable for keeping hens in urban areas.

Regulation No. 588 amends Regulation No. 451, entitled Regulations on permits and certificates in Chapter 6.

**CHAPTER 6 - COSTS OF PERMITS AND CERTIFICATES** is amended by adding the following provisions :

Construction of an urban chicken coop (in non-agricultural area)	\$ 25
Keeping hens in urban areas	Free



## COMMERCES, ENTREPRISES, SERVICES

Nous aimerions ajouter la section « Répertoire des entreprises dans Cleveland » à notre site internet et pour ce faire nous avons besoin de votre aide.

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UNE ENTREPRISE DANS LE CANTON DE CLEVELAND ?

Faites-nous parvenir vos coordonnées et votre logo à l'adresse suivante:

[info@cleveland.ca](mailto:info@cleveland.ca)

## OUVERTURE DE L'ÉCOCENTRE RÉGIONALE - SAISON 2024



L'écocentre régional du Val-Saint-François sera **ouvert du mercredi au samedi à partir du 24 avril jusqu'au 30 novembre 2024.**

L'ensemble des citoyens du territoire peuvent y aller et bénéficier des services offerts gratuitement. Les matières acceptées gratuitement et celles moyennant un tarif sont affichées sur le site internet de la MRC : [www.val-saint-francois.qc.ca/services/ecocentres/](http://www.val-saint-francois.qc.ca/services/ecocentres/)



### TARIFICATION 2024

- MATELAS ET MEUBLES REMBOURRÉS → 15.00 \$ / morceau
- BARDEAU D'ASPHALTE TRIÉ → 90.00 \$ / m3
- BARDEAU MÉLANGÉ À D'AUTRES MATIÈRES → refusé
- MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION NON VALORISABLES → voir la grille ci-dessous

Exemples : fenêtre, papier noir, bois avec métal ou plastique, gypse, laine isolante, vinyle, etc.

VOLUME (M3)	TARIFICATION NON VALORISABLE
moins de 0.5 m3	gratuit
0.5 m3	20.00 \$
1 m3	40.00 \$
1.5 m3	60.00 \$
3 m3	120.00 \$
5 m3	200.00 \$

0.5 m3 : comparable à un bac de 360 litres

### MATIÈRES REFUSÉES

Le béton armé, les blocs de béton de 2pi de diamètre ou plus, l'asphalte, les pneus, les souches et le bois créosoté sont refusés en tout temps à l'écocentre.

### GRATUIT

- Bois, branches
- Briques et béton non armé (moins de 2x2 pi)
- Carton
- Électroménager
- Herbe et feuilles
- Matériel électronique
- Matériel réutilisable
- Métal
- Plastique agricole
- Résidus domestiques dangereux
- Styromousse no.6
- Verre
- Vêtements
- Tubulures acéricoles
- Terre non contaminée

## RÈGLEMENTATION CONCERNANT LES CONDITIONS APPLICABLES À LA GARDE DE POULES DANS LES ZONES NON AGRICOLES (EN MILIEU URBAIN)

Depuis septembre, suite à l'adoption du règlement No 589, la garde de poules en milieu urbain est maintenant permise sous réserve de respecter des conditions, en voici quelques-unes :

- En tout temps, il ne peut être gardé moins de 2 poules et plus de 4 poules par immeuble.
- Aucun poussin ou poule de moins de 20 semaines n'est permis et **la garde de coq est spécifiquement prohibée.**
- Il est interdit de laisser les poules en liberté sur le terrain.
- La garde de poule doit se faire en permanence à l'intérieur d'un bâtiment à cet effet, l'aménagement du poulailler ou de l'enclos doit permettre aux poules de trouver de l'ombre en période chaude et une source de chaleur en période froide. (dimensions à respecter selon le règlement)
- La vente de produit - oeufs, viande, fumier ou autre produit provenant des poules est prohibée.
- Aucune odeur liée à la garde de poules ne doit être perceptible à l'extérieur des limites du terrain où elles sont gardées.

**- Toute personne désirant obtenir la garde de poules doit préalablement se procurer un certificat d'autorisation auprès de l'inspecteur en bâtiment de la municipalité.**

- Toute personne désirant construire, modifier ou agrandir un poulailler ou un enclos doit préalablement se procurer un permis auprès de l'inspecteur en bâtiment.

Plusieurs autres dispositions et conditions concernant la garde de poules dans les zones non agricoles doivent aussi être respectées, nous vous invitons à consulter le règlement, soit en personne au bureau municipal ou sur le site internet de la municipalité dans l'onglet : *Urbanisme et permis / Règlements en urbanisme.*



## RÈGLEMENTATION CONCERNANT LES TARIFS APPLICABLES À LA GARDE DE POULES DANS LES ZONES NON AGRICOLES (EN MILIEU URBAIN)

Depuis septembre, les membres du conseil ont adopté un règlement concernant les tarifs applicables à la garde de poules en milieu urbain.

Le règlement No 588 vient modifier le règlement numéro 451, intitulé *règlement sur les permis et certificats* au chapitre 6.

Le **CHAPITRE 6 - COÛTS DES PERMIS ET CERTIFICATS** est modifié par l'ajout des dispositions suivantes :

Construction d'un poulailler urbain (zone non agricole)	25 \$
Garde de poules en milieu urbain	Gratuit



## SHOPS, BUSINESSES AND SERVICES

We would like to add the section " Cleveland Business directory" to our website and to do so we need your help.

DO YOU OWN A BUSINESS IN THE TOWNSHIP OF CLEVELAND ?

Send us your contact information and logo to the following address:

[info@cleveland.ca](mailto:info@cleveland.ca)



## OPENING OF THE REGIONAL ECO CENTRE - SEASON 2024

The Val-Saint-François regional Eco centre will be **open from Wednesday to Saturday starting April 24 until November 30, 2024.**

All the citizens of the MRC can go and enjoy the services offered free of charge. Those materials accepted free of charge and those subject to a fee are posted on the MRC website: [www.val-saint-francois.qc.ca/services/ecocentres/](http://www.val-saint-francois.qc.ca/services/ecocentres/)



### TARIFICATION 2024

- **MATELAS ET MEUBLES REMBOURRÉS** → 15.00 \$ / morceau
- **BARDEAU D'ASPHALTE TRIÉ** → 90.00 \$ / m3
- **BARDEAU MÉLANGÉ À D'AUTRES MATIÈRES** → refusé
- **MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION NON VALORISABLES** → voir la grille ci-dessous

Exemples : fenêtre, papier noir, bois avec métal ou plastique, gypse, laine isolante, vinyle, etc.

VOLUME (M3)	TARIFICATION NON VALORISABLE
moins de 0.5 m3	gratuit
0.5 m3	20.00 \$
1 m3	40.00 \$
1.5 m3	60.00 \$
3 m3	120.00 \$
5 m3	200.00 \$

0.5 m3 : comparable à un bac de 360 litres

### MATIÈRES REFUSÉES

Le béton armé, les blocs de béton de 2pi de diamètre ou plus, l'asphalte, les pneus, les souches et le bois créosoté sont refusés en tout temps à l'écocentre.

### GRATUIT

- Bois, branches
- Briques et béton non armé (moins de 2x2 pi)
- Carton
- Électroménager
- Herbe et feuilles
- Matériel électronique
- Matériel réutilisable
- Métal
- Plastique agricole
- Résidus domestiques dangereux
- Styromousse no.6
- Verre
- Vêtements
- Tubulures acéricoles
- Terre non contaminée



## RECYC-QUEBEC- END OF LIFE TIRES

DID YOU KNOW THAT... The Municipality is an official depositor ?!

Do you have old tires lying around at home? Why not come and put them at the back of the municipal garage !!

The accumulation of old tires carries high risks of contamination of water, air and soil in the event of a fire.

**Tractor tires are not accepted.**

**HELP US PROTECT THE ENVIRONMENT !**



## DITCHES

The municipality would like to remind its population that ditches are not appropriate places to put your waste. These obstruct the flow of water which causes damage to the roads. If you witness a situation of this kind, we ask for your cooperation by taking the license plate number of the vehicle implicated and by notifying the Sûreté du Québec.

## CULVERTS

Who owns this culvert?

Who should fix it ?

Who should maintain it ?

**The purchase, installation, maintenance and replacement of a culvert, the construction of the private entrance and the maintenance of the necessary works to enter and leave your property while ensuring the free flow of water from the road are the responsibility of the owner concerned.**

The removal, addition, widening or replacement of a culvert requires the issuance of a certificate of authorization for the work from the foreman of public works.

It is strongly recommended to use a culvert with a minimum size of 18 inches, but under certain conditions a smaller or larger culvert may be authorized.

The certificate of authorization for the work must be obtained from Mr. Maxime Carrier, either by email : [voirie@cleveland.ca](mailto:voirie@cleveland.ca) or by phone : 819 826-3546 # 113



## DEMANDES DE PERMIS

Nous désirons vous rappeler l'importance de déposer vos demandes de permis au moins 30 jours avant le début des travaux afin que l'inspecteur puisse avoir en main tous les documents et informations nécessaires pour l'émission du permis.

Les demandes de permis et les aide-mémoires des documents nécessaires sont disponibles sur le site web ou au bureau municipal. Vous n'avez qu'à faire suivre votre demande par courriel à [urbanisme@cleveland.ca](mailto:urbanisme@cleveland.ca) ou vous pouvez apporter vos documents directement au bureau à l'attention du responsable, M. Alexandre Thibault.

L'inspecteur sera présent 4-6 journées par mois pour la période estivale, donc si vous désirez prendre rendez-vous communiquez avec nous 819 826-3546

## SEMAINE DE LA SÉCURITÉ CIVILE DU 5 AU 11 MAI 2024 - RAPPEL DE S'INSCRIRE AU SYSTÈME D'ALERTE

Nous vous rappelons qu'il est **IMPORTANT** de vous inscrire au système d'alerte à partir de notre site web dans la section *Citoyens / sécurité / alerte*. Cet outil a pour objectif d'assurer une communication rapide entre l'Organisation intermunicipale de sécurité civile (OIMSC) de la région de Richmond et l'ensemble des citoyens afin que ceux-ci puissent être mis au courant de diverses situations telles que:

- ⇒ Risque d'inondation
- ⇒ Confinement
- ⇒ Avis d'évacuation
- ⇒ Avis d'ébullition de l'eau
- ⇒ Avis d'interruption de l'eau
- ⇒ Avis de non-consommation de l'eau
- ⇒ Avis de travaux majeurs
- ⇒ Tout autres alertes d'importance



Organisation intermunicipale de sécurité civile de la région de Richmond

Ce système permet aux citoyens, après son inscription, de recevoir l'information importante par différents modes, soit téléphone, texto ou courriel.

### **SVP. INSCRIVEZ-VOUS!!**

L'OIMSC de la région de Richmond rappelle à la population qu'il est de leur responsabilité d'être en mesure d'assurer leur sécurité et leur bien-être pour les 72 heures suivant tout sinistre ou catastrophe. L'OIMSC croit que pour y arriver les citoyens doivent se préparer. Une bonne préparation débute par la création de votre trousse 72 heures, votre plan d'évacuation et votre **inscription au système d'alerte d'urgences automatisé.**

## Attention aux tiques !



### LES TIQUES - GARE AUX PIQÛRES !

#### **SAVIEZ-VOUS que le risque de piqûre de tique apparaît lors du réchauffement printanier et persiste jusqu'en automne ?**

Les tiques peuvent être à l'affût particulièrement dans les régions boisées ou dans les zones forestières, dans des feuilles mortes au sol ou sur des arbrisseaux et dans les herbes hautes.

Privilégiez la marche dans des sentiers dégagés et évitez de frôler la végétation.

La maladie de Lyme est transmise par la morsure d'une tique à pattes noires infectées et la prévention est le meilleur moyen de vous protéger et de protéger votre famille de même que vos animaux de compagnie de cette maladie.

**Suivez ces trois conseils** simples lorsque vous serez à l'extérieur cet été :

1. **PRÉVENIR** - Couvrez la peau exposée et utilisez un chasse-moustiques contenant du DEET ou de l'icaridine.
2. **VÉRIFIER** - Examinez tout votre corps chaque jour pour détecter les tiques qui s'y sont attachées. Prenez une douche ou un bain dans les deux (2) heures suivant une sortie en plein air pour vous débarrasser des tiques non attachées.
3. **AGIR** - Enlevez immédiatement les tiques attachées en tirant doucement avec des pinces fines et lavez le site de la piqûre.

Aussi, n'oubliez pas de traiter les animaux domestiques qui peuvent être exposés à des tiques avec des acaricides oraux ou topiques (comme recommandé par votre vétérinaire), car ils peuvent transporter des tiques dans la maison.

La maladie de Lyme ne se transmet pas d'un animal infecté à l'humain ni lors d'un contact entre 2 personnes.

Les symptômes de la maladie de Lyme les plus courants sont une rougeur sur la peau à l'endroit de la piqûre, la fièvre, la fatigue, des maux de tête, et des courbatures. Cette maladie se traite avec des antibiotiques, mais il est possible de se procurer un médicament en prévention (la prophylaxie post-exposition) auprès de votre pharmacien ou de votre médecin. Suite à une piqûre de tique, la Direction de la santé publique recommande d'appeler le 811 afin de vérifier si vous êtes éligible à cette prophylaxie. Ce médicament est efficace pour prévenir la maladie de Lyme, mais ne prévient pas l'anaplasmose.

**Qu'est-ce que l'anaplasmose:** c'est une maladie transmissible par les tiques, peu connue, ses symptômes sont des frissons, des maux de tête, des courbatures et malaises gastro-intestinaux. Cette maladie se traite à l'aide d'antibiotique!

### BIG GARBAGE PICKUP - MAY 9, 2024



For 2024, the municipality will carry out 2 collections of large waste for its residents.

The first collection will be held on May 9, 2024 and the second will take place on September 12, 2024.

During these collections, you will be able to dispose of your large cluttered waste. No registration is required, just drop off your materials at the road the day before collection with garbage bin.

#### Accepted materials:

Stoves, washers, dryers, dishwashers;  
Mattresses, box springs, furniture;  
Bathtubs, sinks toilets, doors, windows;  
Carpets, supple floor coverings;  
Swings, bicycles.

**\*ALL IN REASONABLE QUANTITIES\***

#### Refused materials:

Refrigerators and freezers;  
Recyclable materials (cardboard);  
Electronic items (televisions, computers, etc.);  
Construction materials (gypse, cement);  
Tires.



### ORGANIC WASTE COLLECTION - BROWN BIN

Monday, April 1, 2024, is the date for the return on a weekly basis of organic waste collection with the brown bin.

### NATIONAL VOLUNTEER WEEK - APRIL 14 - 20, 2024

The municipality wishes to highlight National Volunteer Week, which will take place from April 14 to 20, 2024, by warmly thanking the volunteers of the region.

**Thank you for your dedication and commitment to the community.**





## “TEMPO” TEMPORARY SHELTERS - April 15, 2024

A little reminder, as every year, some have installed a temporary shelter commonly called “Tempo”, but this type of installation is governed by the Municipality’s zoning By-law.

The By-law stipulates that this type of shelter may be installed between October 15 and April 15 and that outside this period any temporary shelter, including its frame, must be removed. Thank you for your cooperation!



## ST. PATRICK’S DAY PARADE - MARCH 17

On March 17, the famous St. Patrick’s Day parade took place.



Nearly 6,000 people made it to the streets of Richmond to see this famous parade.

Thank you to the organizers of the St. Patrick’s Day Parade!



## BOURSE D’ÉTUDES 2024



Appel à tous les finissants de l’école secondaire Du Tournesol (résident du Canton de Cleveland) qui aimeraient courir **la chance de gagner une bourse d’études de 500 \$ !!!**

La municipalité offre une bourse d’études pour un élève finissant de l’école secondaire Richmond Regional High School (RRHS) et une autre pour un élève finissant de l’école secondaire Du Tournesol, au montant de 500 \$ chacune.

L’école secondaire RRHS gère elle-même la bourse d’études, CEPENDANT pour l’école secondaire Du Tournesol, le choix de l’étudiant sera fait par le comité d’administration de la municipalité, puisque l’école ne peut pas garantir que ce sera un étudiant résident du Canton de Cleveland, qui recevra la bourse.

Les étudiants intéressés à recevoir cette bourse sont invités à remplir un formulaire disponible sur notre site internet ou au bureau municipal.

**POUR SE QUALIFIER :** *L’étudiant doit obtenir une note de réussite et fournir la preuve de ce certificat (lorsque disponible), fournir une preuve d’inscription aux études postsecondaires. **Être résident du Canton de Cleveland.***

Les demandes seront acceptées jusqu’au **21 juin 2024**

\*Le masculin est utilisé dans le seul but d’alléger le texte.

## TERRAIN DE BALLE - PARC LAMOUREUX



Avis aux intéressés qui veulent jouer à la balle ou utiliser le terrain pour des tournois ou des activités familiales, svp contacter Francesca au 819 826-3546.

## ÉTAT DES CHEMINS

C’est la période de dégel et nos routes en souffrent!! Nous savons que le printemps est très dur sur nos chemins de campagne et nous sommes conscients des travaux à faire. Nos employés s’affairent déjà à réparer et à boucher des trous. Il faudra cependant attendre plus tard au courant des semaines à venir afin de procéder au nivelage en bonne et due forme des chemins. En attendant, nous vous invitons à la patience et à la prudence en cette période de transition. **Merci de votre compréhension !**

## APPEL DE CANDIDATURES

### EMPLOI D'ÉTÉ POUR ÉTUDIANT - 2024

La municipalité est à la recherche d'un étudiant pour effectuer des travaux de voirie et d'entretien pour la saison estivale 2024.

#### Description du poste:

Sous la responsabilité immédiate du contremaître de la voirie, l'étudiant devra effectuer diverses tâches relatives aux opérations de la voirie, à l'entretien des infrastructures municipales et aux parcs.

Plus spécifiquement, l'étudiant participera à la réalisation des travaux d'entretien et de réparation du réseau routier, des espaces publics, des bâtiments, des véhicules et des équipements.

**Durée:** Du 25 juin au 16 août 2024 (date d'entrée en fonction discutable)

#### Qualifications:

- Être étudiant à plein temps de niveau secondaire ou collégial;
- Être âgé de plus de 15 ans inclusivement;
- Habiter sur le territoire de la municipalité;
- Poursuivre des études à plein temps;
- Une preuve d'études à plein temps pour l'année scolaire qui se termine;
- Avoir une bonne capacité physique.

#### Conditions :

- Poste de 35 heures / semaine;
- Horaire du lundi au vendredi midi;
- La rémunération sera de 18 \$ / heure;
- Atmosphère d'entraide et de dévouement pour la communauté.

Toute personne intéressée à poser sa candidature doit expédier son curriculum vitae avant le **17 mai 2024 midi (12h00)** à l'adresse suivante:

Municipalité du Canton de Cleveland

M. Maxime Carrier, contremaître de la voirie

292, chemin de la Rivière, Cleveland, Qc, J0B 2H0

Ou par courriel : [voirie@cleveland.ca](mailto:voirie@cleveland.ca)

Seuls les candidats retenus seront contactés.

\*Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.



# Cleveland APRIL / MAY 2024



### TREE AND COMPOST DAY – MAY 18, 2024

The municipality will hold its traditional **Tree and Compost Day** on **Saturday, May 18** from 9 a.m. to noon (or while quantities last) in the parking lot of the municipal office at 292, chemin de la Rivière.

You will have the opportunity to receive some varied tree species (coniferous and deciduous) for **FREE!**

It will also be possible to collect compost, so bring your shovel, bins, or bags.



### PLEASE COME AND PARTICIPATE!

\* The trees are donated free of charge by the Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs through the Association forestière du sud du Québec (AFSQ).



## Municipalité du Canton de Cleveland

292, chemin de la Rivière  
Canton de Cleveland, Qc, J0B 2H0  
Tél. : 819 826-3546  
Fax : 819 826-2827  
Follow us on Facebook

